



Communiqué de presse – 4 avril 2022

Un nouveau président pour Thalie Santé

Le nouveau conseil d'administration de Thalie Santé, réuni le 1er avril 2022, a élu un nouveau bureau et nommé Monsieur Stéphane Martin en tant que président de Thalie Santé.

Stéphane Martin, Directeur Général de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP) est également Président de Santé au Travail – Fédération Ile-de-France et à ce titre au Conseil d'Administration de Présanse (réseau national des services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI)).

Il succède à Aurélie Foucher, Déléguée générale de Profedim (Syndicat Professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique), élue présidente du CMB en mai 2019 et Présidente de Thalie Santé depuis la fusion du CMB et du CMPC (que Stéphane Martin présidait) intervenue le 1er août 2021. Elle reste administratrice et membre du bureau, désignée par la FESAC (Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma), organisation multiprofessionnelle d'employeurs représentative au niveau national.

Le nouveau Président de Thalie Santé remercie sincèrement tous ceux ayant œuvré pour la création et le développement de Thalie Santé ces derniers mois et remercie particulièrement Aurélie Foucher, qui a mené à bien le projet de fusion et fait de Thalie Santé, le service de prévention et de santé au travail de référence pour les industries culturelles et créatives.

Pour mener à bien sa mission, le Président Stéphane Martin (désigné par l'Association des Agences Conseils en Communication (AACC)) sera accompagné d'un conseil d'administration paritaire constitué des organisations patronales et salariales représentatives dans les branches des industries culturelles et créatives : spectacle, presse, publicité, édition.

Il sera en particulier accompagné au bureau de Nadia Mathern (Union des producteurs de cinéma (UPC)), nommée Présidente déléguée de Thalie Santé pour la FESAC, de René Fontanarava, vice-



Président (CFDT), de Isabelle Menil, trésorière (FO). La Commission de contrôle de Thalie Santé sera présidée par Ghislain Gauthier (CGT).

Thalie Santé a conduit en quelques mois la mise en œuvre d'un projet de service ambitieux, qui va accompagner les équipes et permettre la réalisation de nouveaux objectifs sur les cinq années à venir.

Thalie Santé a pour ambition de poursuivre son activité auprès de ses adhérents – entreprises et salariés – qui pourront trouver à travers un service de prévention et de santé au travail référent de leur secteur d'activité, des outils dédiés particulièrement aux professionnels des industries culturelles et créatives et de bénéficier de domaines d'expertise spécifiques.

A propos de Thalie Santé

Réunissant 90 professionnels de la prévention sous la direction de Claire Guillemain (médecins du travail, infirmiers spécialisés en santé travail, assistantes médicales, un pôle prévention composé d'ergonomes, ingénieurs et techniciens hygiène sécurité, un pôle psychosocial -psychologues du travail, psychologues cliniciens, addictologue et assistants sociaux), Thalie Santé est à même de répondre aux exigences de la loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention et la santé au travail, qui vient d'entrer en application.

L'expérience accumulée par ses équipes pluridisciplinaires au service des secteurs de la Culture et de la Communication en Ile-de-France mais aussi des secteurs pluri-professionnels qui gravitent autour de la culture, et sur l'ensemble du territoire national par sa compétence auprès des intermittents du spectacle, enfants du spectacle, pigistes et mannequins, est le socle de la spécificité et de l'efficacité de Thalie Santé.

Le Président, Stéphane Martin, l'ensemble des membres du bureau ainsi que les nouveaux administrateurs de Thalie Santé auront à cœur d'offrir aux adhérents de Thalie Santé – entreprises, salariés, branches professionnelles, administrations publiques et même indépendants du monde de la culture et de la communication -, un service de qualité et un accompagnement sur mesure pour une plus grande culture de la prévention.



Les membres du bureau sont :

Stéphane Martin (AACC), Président
Nadia Mathern (FESAC), Présidente déléguée
René Fontanarava (CFDT), Vice-Président
Isabelle Menil (FO), Trésorière
Joachim Salinger (CGT), Secrétaire
Aurélie Foucher (FESAC)
Axelle Chambost (SNE)
Elise Vironneau (APIG)
Carite Massot (CFDT)
Elie Maalouf (CFTC)

Contact presse :

Bruno Peyredieu,
Responsable Communication
Tél : 06 99 35 96 46
Mél b.peyredieu@thalie-sante.org